

RAPPORT DÉMARCHE RSE 2025



SOMMAIRE

- 1 - Le Label EPV
- 2 - Wauters certifié PSO
- 3 - Engagement
- 4 - Démarche RSE et engagements
- 5 - Droit de l'Homme
- 6 - Normes internationales du travail
- 7 - Environnement
- 8 - Lutte contre la corruption
- 9 - Indicateurs RSE
- 10 - Notre contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)





“

Société familiale française fondée en 1909, la maison Wauters distille son savoir-faire auprès des plus grands noms de la Parfumerie, de la Cosmétique et des Spiritueux. Créateur d'impressions nobles, façonnier des plus belles factures. Wauters se révèle l'orfèvre industriel des packagings de haute valeur ajoutée. Autonome, pionnier et visionnaire, Wauters s'équipe année après année avec les technologies les plus précises. Ecoconception, développement durable et productivité sous-tendent l'art et la manière de l'expertise Wauters. La maison Wauters regroupe tous les métiers de l'impression et de la finition: pelliculage, gaufrage, grainage, repérage, toucher et vernis...

”

Wauters orfèvres du packaging

Nous, les Femmes et les Hommes du groupe Wauters
œuvrons à l'élaboration d'emballages subliment les produits d'exception de nos clients.
Notre savoir-faire est au service de la qualité et de l'innovation.
Notre engagement est de travailler dans le respect de tous et du développement durable.



Aujourd'hui en quelques chiffres clés

98

collaborateurs

55

millions d'étuis par an

18

millions d'euros de CA

31

clients actifs

12

Sous-traitants

60

fournisseurs

10 000

m²

01

LE LABEL EPV

Le label EPV chez Wauters

La dorure et le gaufrage : deux savoir-faire mis en lumière

Entreprise familiale et indépendante depuis plus d'un siècle, la dorure est le savoir-faire initial de notre maison. D'abord appliqué sur cuir (couvertures de livres, sous-mains...), au début du XXème siècle dans notre premier atelier du Marais Parisien, ce savoir-faire a évolué vers le packaging de luxe à la fin des années 60 dans la zone industrielle des arts graphiques de Villebon-sur-Yvette. En aplat, en finesse ou déposée en cylindre, notre maîtrise du marquage à chaud est aujourd'hui complétée par notre expertise en marquage à froid.

Autre façonnage indissociable du packaging de luxe et distingué par le label : le gaufrage. Nous avons développé cet atelier sous toutes ses formes : multi-niveaux, estampage, frappe à sec...

Ces 2 étapes de fabrication délicates nécessitent un degré de haute technicité dans le calage et la mise en production des machines. Il faut à ce savoir-faire rare plusieurs années d'expérience pour tenir un très haut niveau d'exigence, une cadence et une régularité. Nous soutenons nos équipes dans la transmission nécessaire aux nouvelles recrues, en partageant leur pratique, jour après jour.



Marque de reconnaissance de l'État, le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » (EPV) distingue les entreprises françaises aux savoir-faire industriels et artisanaux d'exception. Le préfet d'Ile-de-France nous a attribué ce très beau label, qui récompense notre savoir-faire depuis 117 ans.

L'exigence du label EPV

Créé en 2005, et attribué pour une durée de 5 ans, le label EPV atteste de la haute qualité et de la démarche commune de fabricants uniques, qui ont su concilier « l'innovation et la tradition, le savoir-faire et la création, le travail et la passion, le patrimoine et l'avenir, le local et l'international ». Au-delà d'une vision d'ensemble et de cohérence, les entreprises candidates sont étudiées sous plusieurs facettes :

- la haute performance de leur métier et de leurs produits,
- une attention permanente à la formation interne,
- une démarche innovante techniquement et socialement,
- et enfin une stratégie commerciale dynamique.

L'instruction minutieuse des dossiers est menée par des experts, des Personnalités Qualifiées nommées par Arrêté du Ministre chargé de l'Artisanat et par l'Institut National des Métiers d'Art (INMA). Cet exigeant

processus de sélection avec visite des sites de production, rédaction d'un rapport d'instruction et d'examen, est une garantie de l'excellence des entreprises labellisées.

Une entreprise tournée vers l'avenir

La maison Wauters a toujours investi dans des machines à la pointe de la technologie pour proposer des produits toujours plus beaux avec un haut niveau de qualité et une production performante qui limite la pénibilité humaine et l'impact environnemental : machines à double savoir-faire, dépose en cylindre du marquage à chaud, codage, peinture sur tranche, et aujourd'hui marquage à froid.

Nous sommes profondément honorés d'appartenir à la famille des EPV, de dévoiler la passion de notre métier, et de pouvoir partager cette vision commune de l'excellence et du « made in France ».



02

WAUTERS CERTIFIÉ PSO

(**P**ROCÉDÉ DE **S**TANDARDISATION **O**FFSET)



L'amélioration continue est le maître mot du Groupe Wauters, c'est en ce sens que le groupe a eu le désir de parfaire et de maîtriser l'ensemble des processus de la chaîne graphique, tout en accompagnant nos clients vers l'excellence:

- **Fournir en permanence des produits et services conformes aux exigences du client.**
- **Garantir une qualité colorimétrique constante et uniforme.**
- **Identifier, et déployer toutes actions qui pourraient améliorer la satisfaction client.**

Le but premier de la PSO (Process standard offset) est la mise en place de différentes normes certifiées (ISO 9001, ISO 15076, ISO 15930, ISO 12646, ISO 3664, ISO 12647) afin que du photogreveur à l'imprimeur, l'ensemble des acteurs dispose d'un travail standardisé. Export des fichiers PDF, gestion des images, sorties couleurs calibrées jusqu'au choix des encres, la norme PSO ne laisse plus le choix à l'improvisation ni à l'erreur humaine.

« Le Groupe Wauters a pris la décision stratégique de mettre en place une standardisation des processus d'impression offset, PSO (Process Standard Offset). Cette démarche a pour objectif de garantir l'efficacité opérationnelle de l'ensemble de sa chaîne graphique.

C'est aussi la mise en place de bonnes pratiques pour pérenniser les méthodes de travail, avec comme fil rouge : la gestion de la couleur. Dans ce but nous avons effectué une évaluation approfondie de nos processus en place et définie des axes d'améliorations clairs pour la standardisation.

Une documentation a été créée, des investissements matériels ont été réalisés, la méthodologie a été partagée au sein des équipes.

Une série de formations a été dispensée à nos salariés, garantissant qu'ils maîtrisent les normes PSO et peuvent les appliquer dans leur environnement de travail quotidien.

Cette mise en œuvre nous garantit, une uniformité et une qualité constante de nos produits finis, par la surveillance, l'évaluation et l'ajustement de nos processus en temps réel elle permet aussi de rentrer dans un cercle vertueux d'améliorations. Elle nous permet de créer un vrai travail d'équipe, nous attendons un gain économique, mais le gain sera avant tout sur le plan humain.

Convaincus des résultats bénéfiques pour nos clients, la cohésion des équipes, l'entreprise, nous remercions tous nos collaborateurs pour leur engagement et contribution dans cette transition importante »

Thierry Wauters et Rachel Praicheux



03

NOTRE **ENGAGEMENT**



Conscients de l'urgence climatique et des responsabilités que nous partageons face à la menace du réchauffement climatique, nous nous engageons à mettre en œuvre des politiques internes visant à réduire notre empreinte carbone. Ainsi nos équipes suivent un plan de sobriété énergétique qui a pour but de rendre notre outil de production moins énergivore.

De plus, les actions menées régulièrement depuis 2014, nous ont permis de réduire l'empreinte carbone de la société.

En 2025, nous avons installé des ombrières qui nous ont permis de réduire notre dépendance électrique tout en diminuant les émissions liées à la consommation des énergies fossiles.

En 2026, nous allons installer des bâches occultantes qui nous permettront d'abaisser la température de 4 à 5 degrés dans nos ateliers de production. Cette solution offrira un meilleur confort de travail à nos salariés et favorisera une meilleure productivité durant les périodes de canicule. En outre, le matériel informatique et les équipements de production seront moins exposés aux pannes liées aux fortes chaleurs.

En tant qu'adhérent au Pacte Mondial des Nations Unies, les 10 principes élémentaires sont intégrés dans

la stratégie de notre groupe et nous nous engageons à les faire progresser continuellement, au sein de notre sphère d'influence.

Nous nous réjouissons de pouvoir divulguer nos progrès en matière de développement durables.

Notre engagement dans le développement durable devient plus visible, il est valorisable auprès de nos clients, investisseurs et collaborateurs.

Eric WAUTERS - Président

04

DÉMARCHE RSE ET ENGAGEMENTS

La société WAUTERS est engagée dans une démarche RSE depuis plusieurs années. Nous avons pour cela défini une politique RSE qui fixe les engagements et des axes de progrès. Notre code éthique nous amène à minimiser l'impact de nos activités sur l'environnement et à renforcer constamment notre engagement social. Ainsi nos engagements sont mis en place suivant trois grands axes:

ECONOMIQUE

- Garantir la pérennité de l'entreprise et la performance économique.
- Aider le client à mettre en œuvre ses objectifs et projets RSE en les industrialisant.
- Agir avec loyauté sur les marchés.
- Travailler avec des acteurs locaux en circuit court.

SOCIAL / SOCIÉTAL

- Promouvoir la diversité et favoriser le bien être et la qualité de vie au travail.
- Mise en place de la prime de participation avec le CSE (valable 3 ans).
- Développer les compétences de tous les salariés en favorisant les formations et les évolutions de nos collaborateurs.
- Favoriser les achats responsables et intégrer cette démarche dans la sélection des fournisseurs. (Mise en place d'une charte des achats responsables remise à chaque fournisseur actant ainsi de leurs engagements, notamment en matière sociale et des conditions de travail).
- Améliorer les conditions de travail et la sécurité.

ENVIRONNEMENTAL

- Maitriser notre impact environnemental.
- Réduire l'impact environnemental de nos déchets et consommations énergétiques.
- Recherche continue de matières premières plus respectueuses de l'environnement (certification FSC®, matière recyclée, matière biodégradable...) et optimiser les transports.
- Prendre en compte le cycle de vie des produits et orienter, grâce aux bilans carbone, les choix de nos clients.
- Investir dans du matériel et technologie innovants pour obtenir des procédés plus propres.
- Sensibilisation, mobilisation, encouragement de nos fournisseurs et l'ensemble de nos partenaires à adhérer à nos valeurs environnementales.
- Réduire notre empreinte carbone avec la réalisation de notre bilan carbone.

L'entreprise souhaite s'inspirer des chartes, référentiels et normes ainsi que des objectifs internationaux et ainsi participer à l'effort collectif afin de promouvoir et respecter les droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Notre volonté est d'intégrer ces valeurs à notre politique dans un cadre plus large en coordination avec tous les acteurs économiques.

Celle-ci prend plus d'ampleur et se concrétise grâce à notre adhésion au programme des Nations Unies du « Global Compact ».

PRINCIPES DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES :

DROIT DE L'HOMME (ODD 1 à 8, 10, 11, 16, 17)

1- Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

2- Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (ODD 1, 3, 5, 8, 9, 10, 16, 17)

3- Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

4- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

5- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

6- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

ENVIRONNEMENT (ODD 2, 3, 4, 6, 7, 9, 11 à 15, 17)

7- Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.

8- Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

9- Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (ODD 3, 10, 16, 17)

10- Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Notre démarche est validée sur la plateforme d'EcoVadis :



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





05

DROITS DE L'HOMME

Principe 1 :

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatifs aux droits de l'Homme.

Principe 2 :

Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

NOTRE POLITIQUE

La société Wauters s'engage à respecter et promouvoir les principes des droits de l'Homme en se fondant sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Nous encourageons et respectons l'Etat de droit et nous nous conformons à toutes les lois applicables dans le pays ou nous opérons. Nous faisons la promotion de ces principes auprès de nos fournisseurs et sous traitants.

« La plus grande valeur d'une entreprise, ce sont ses hommes et ses femmes. Ce sont eux qui détiennent le savoir-faire, ce sont eux qui sauront tirer le meilleur de l'innovation technique. Eux encore, qui trouvent et travaillent des solutions. Sans les hommes, les machines ne servent à rien. »



Eric Wauters

ACHATS RESPONSABLES

Nous avons élaboré une charte des achats responsables qui est remise à chaque fournisseur et doit être signée, actant ainsi de leurs engagements, notamment en matière sociale et des conditions de travail. Nos fournisseurs s'engagent:

- A l'interdiction du recours au travail forcé ou obligatoire de leurs employés.
- A l'élimination du travail des enfants.
- A l'absence de discrimination.
- Au respect de la santé et de la sécurité de leurs salariés.
- A l'attribution d'un salaire et d'un temps de travail décents en respectant les réglementations en vigueur.
- Au respect de la liberté d'expression, de la liberté syndicale et du droit de négociation collective.
- A respecter les lois et réglementations environnementales.
- Maitriser et/ou minimiser les impacts de leurs activités sur l'environnement.
- A lutter contre toute forme de corruption.
- Au respect des règles applicables en matière de confidentialité.

Afin d'être transparent auprès de ses fournisseurs, la société a mis en place une notation de ses fournisseurs qui prend en compte les critères suivants :

- Le respect des délais de livraison.
- Le respect des quantités commandés.
- Le taux de non-conformité.
- L'engagement RSE. (Respect des normes; adhésion au programme des Nations Unies, notation Ecovadis., politique, actions...)
- Le service client (temps de réponse ; pertinence des réponses, gestion administrative).

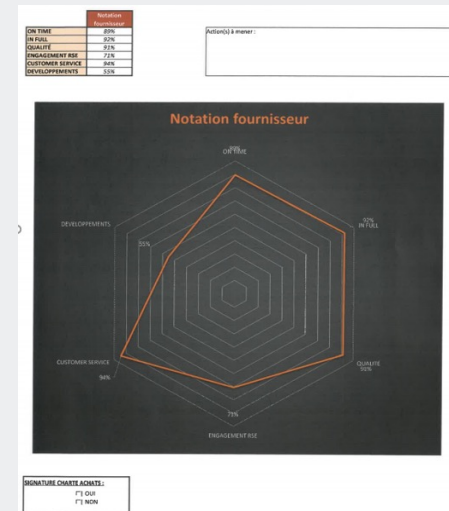
Dans le cas de divergences, le fournisseur est écouté pour un compromis afin de fixer ensemble les objectifs à réaliser pour l'année suivante. Nous demandons à nos fournisseurs l'atteinte d'une note globale de 80%.



Exemple de notation fournisseurs

SEG-MEN	CAT TOLERAN	ON TIME	IN FULL	QUALITÉ	ENGAGEMENT RSE	CUSTOMER SERVICE			
						TEMPS DE RÉPONSE	PERTINENCE DES RÉPONSES	GESTION ADMINISTRATIVE	DÉVELOPPEMENTS
CAI	C	100%	93%	100%	47%	95%	98%	98%	90%
CAR	B	47%	67%	100%	62%	95%	88%	98%	90%
CAR	B	89%	92%	91%	71%	95%	98%	90%	55%
COL	VIDE	82%	97%	100%	10%	95%	98%	90%	55%
FAC	VIDE	83%	98%	97%	15%	95%	98%	90%	90%
MAT	VIDE	84%	98%	97%	15%	95%	98%	90%	90%

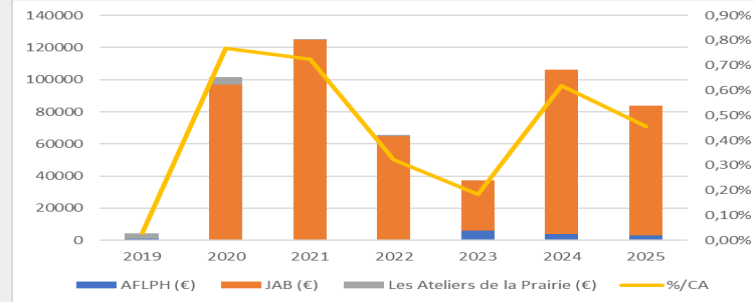
100% de nos acheteurs sont formés sur les questions environnementales et sociales au sein de la chaîne d'approvisionnement.



SEGMENT	ISO 9001	ISO 14001	ISO 18001 / 45001	ISO 5000+	FSC	Label Imprim'Ve+	Adhésion GLOBAL COMPACT (ONU)	Notation ECOVADIS	Notation SEDEX	Signature Charte Achats Responsable	ENGAGEMENT RSE
FAC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
OUT											
CAR					1						47%
FAC	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	10%

✓ Nous achetons chaque année des fournitures de bureau à l'association AFLPH (Association pour la Formation et L'insertion de Personnes Handicapées). Cette association a pour but de participer financièrement à la formation et l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.

- ✓ Nous sous-traitons certains travaux :
 - Aux Ateliers de la Prairie, entreprise qui embauche des personnes en situation de handicap.
 - A JAB: travaille avec des ESAT (établissements ou services d'aide par le travail).



CONDITIONS DE TRAVAIL

- ✓ Une revue de direction annuelle est organisée avec nos collaborateurs pour faire le point sur l'année écoulée.
- ✓ Des entretiens individuels sont organisés pour tous nos collaborateurs. Il s'agit d'un moment d'échange avec leur responsable direct concernant l'amélioration des conditions de travail. Un bilan et des formations sont proposés. Une évaluation de sa satisfaction au travail est réalisée à cette occasion. En 2025, 39 % des salariés ont bénéficié d'un entretien individuel.

ÉGALITÉ DES SALAIRES

L'entreprise Ch. Wauters reconnaît l'importance de l'égalité des salaires entre hommes et femmes, ainsi que la nécessité de garantir un niveau de rémunération minimum équivalent au Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC) conformément à l'article L3231-2 du code du travail applicable en France.

L'entreprise a mis en place une politique salariale équitable et transparente. L'ensemble des salariés est concerné par cette politique. Notre objectif est de garantir un salaire vital pour 100% des salariés.

Nous adoptons une méthode d'évaluation des emplois basée sur des critères objectifs et non discriminatoires tels que les compétences, la responsabilité, l'expérience requise et la complexité des tâches. Les salariés ont accès aux informations sur les grilles salariales et les barèmes en vigueur, issu de la convention collective où les écarts salariaux entre hommes et femmes sont proscrits.

Nous effectuons un suivi biennuel des rémunérations en tenant compte de l'inflation, de l'évolution des salariés et des résultats de l'entreprise. En fonction des résultats de l'entreprise, les salariés perçoivent annuellement une prime d'intéressement et une prime de participation.

En 2025, 100% des salariés perçoivent le salaire minimum (salaire vital) selon la réglementation Française. Des contrôle URSAFF sont effectués tous les ans.

Le rapport entre la rémunération totale annuelle de la personne la mieux payée et la rémunération totale annuelle médiane de tous les salariés en 2025 est de 2,14%.

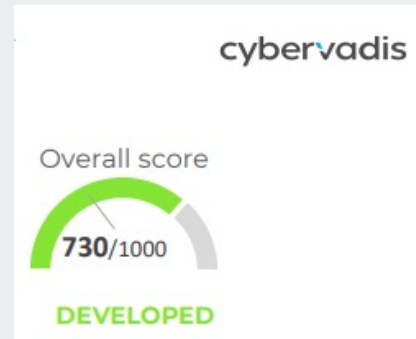
CHARTRE DU "SAVOIR-VIVRE" Comportement	
Que voulons-nous ? <ul style="list-style-type: none">✓ Faire régner un climat de respect et bonne entente, propice à la concentration et au bien-être de chacun.✓ Faire usage de la politesse qui est la règle de base du savoir vivre au travail.✓ Travailler ensemble en acceptant les différences (âge, sexe, cultures, ancienneté...)✓ Accueillir le nouvel embauché, le respecter, l'accompagner dans sa découverte de l'entreprise.✓ Prendre connaissance et respecter le Règlement Intérieur, la Charte du Savoir-Vivre, les instructions internes liées aux activités.✓ Que la notion d'entraide soit fondamentale dans l'entreprise.	Sens de lecture →
Une entreprise soucieuse de l'harmonie de tous qui se fixe pour objectif : <ul style="list-style-type: none">✓ Le sens de l'effort et la satisfaction d'un travail bien fait pour soi-même et pour nos clients.	Sens de lecture →
Nous visons un bien-être de tous nos salariés : <ul style="list-style-type: none">✓ Vivre sa journée de travail en favorisant la sécurité, la qualité, le dialogue et la confiance partagée.✓ User et abuser des mots magiques (bonjour, svp, merci...) et des règles de courtoisie (sourire, signe de la main...)✓ Découvrir les métiers des uns et des autres par la polyvalence et partager les expériences.✓ Présenter les interlocuteurs, les lieux et les instructions, les outils du site.✓ Apprendre à se remettre en cause pour évoluer et améliorer la qualité, la sécurité, la performance et le bien-être au travail.✓ Développer un esprit d'équipe dans chaque service et entre les services afin de renforcer la cohésion générale.	Nos souhaits : <ul style="list-style-type: none">✓ Créer un climat professionnel sain afin que chaque salarié s'y sente bien et s'implique dans le travail et les projets d'Entreprise.✓ Respecter les règles de prévenance en cas d'absence.

Document mis à jour le 25/03/2019



MAITRISE DES INFORMATIONS PERSONNELLES

- ✓ La société WAUTERS est soucieuse de garantir que les données personnelles qui lui sont confiées sont maîtrisées, protégées et peuvent être anonymisées sur demande. Les exigences liées à la RGPD notamment la réalisation de la cartographie des données personnelles de nos collaborateurs est en place. Nous avons désigné un délégué à la protection des données (DPO), qui est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de l'entreprise.
- ✓ Aujourd'hui toutes les données sont protégées matériellement et numériquement. (Pare-feu, Antivirus avec monitoring, cryptage ...). Les mesures de protections physiques et numériques sont détaillées dans un plan d'assurance sécurité. Celui-ci garantit au client que toutes les précautions sont prises pour prévenir le vol ou le piratage des données confiées.
- ✓ Nos parties prenantes peuvent signaler tout problème lié à la sécurité de l'information via notre procédure d'alerte.
- ✓ Une notice d'information RGPD est distribuée à tout nos collaborateurs.
- ✓ En 2025, nous avons évalué notre sécurité informatique via cybervadis



NOS OBJECTIFS D'AMÉLIORATION POUR 2026

- ✓ Afin d'être transparent auprès de nos fournisseurs, nous allons continuer le système de notation qui prend en compte les critères suivants:
 - Le respect des délais de livraison.
 - Le respect des quantités commandées.
 - Le taux de non-conformité.
 - L'engagement RSE
 - Le service client (temps de réponse, pertinence des réponses, gestion administrative...).
- ✓ Le système de notation des fournisseurs à été revu fin 2025. Le nouveau formulaire RSE sera communiqué aux fournisseurs. La note sera communiquée lors d'un entretien où nous fixerons ensemble les objectifs à réaliser pour l'année suivante avec une atteinte d'une note minimale de 80%.
- ✓ Nous continuons le phishing par email en 2026 pour atteindre un Objectif : 0% de personne qui soumet des données.
- ✓ Afin de cibler les formations adéquates pour sensibiliser les salariés sur la Cyberattaque, nous allons mettre en place des QCM pour 100% des salariés. Ces QCM vont débouchés a des formations continues.
- ✓ Pour identifier des mesures de prévention sur la sécurité des cyberattaques nous allons être audité par l'ANSSI (Agence National de la Sécurité des Système d'information).
- ✓ Pour vérifier l'ensemble des installations de l'entreprise, nous allons réaliser un audit gestion des règles de firewall.
- ✓ En collaboration avec le CSE la grille salariale sera revue afin de promouvoir l'égalité professionnelle Homme -Femme.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

NOTRE POLITIQUE

La société Wauters respecte la législation Française en matière du droit du travail. Nous n'avons pas recours au travail des enfants ni au travail forcé ou obligatoire. En conformité avec la législation nationale, nous proscrivons toute pratique discriminatoire.

Soucieux de nos parties prenantes internes, nous encourageons un dialogue responsable et respectueux et mettons un point d'honneur sur la santé et la sécurité de nos salariés.

CONDITIONS DE TRAVAIL



- ✓ Notre procédure d'alerte documente les outils mis en place par la société WAUTERS pour recueillir, identifier, traiter tous les cas d'infractions tel que le harcèlement, la corruption, le non-respect des règles environnementales, éthique et sociale. Cette procédure répond aux exigences fixées dans la loi Sapin 2 et le renforcement des mesures contre le harcèlement qui prévoient de signaler les délits et les manquements de manière confidentielle. Un référent harcèlement sexuel à été nommé.

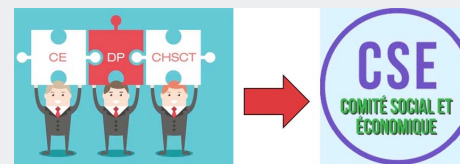
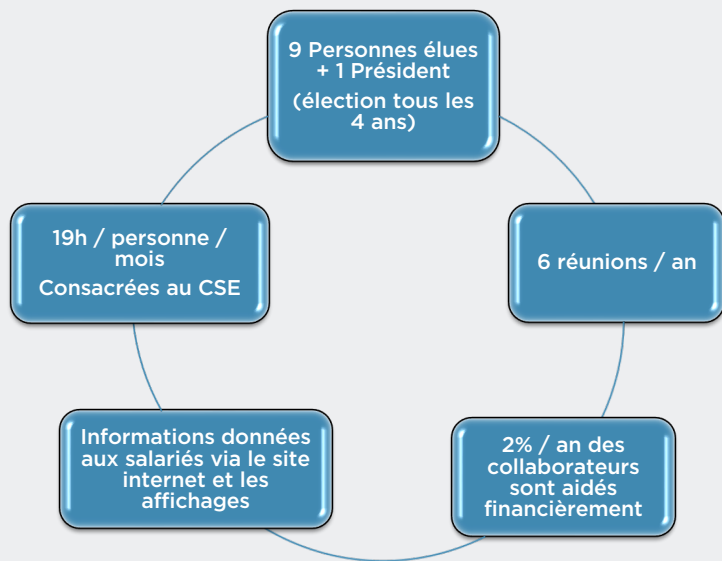
Cette année nous n'avons pas enregistré d'alerte, aucun écart n'a été détecté.

- ✓ Tous les employés de la société bénéficient d'une mutuelle prise en charge à 50% par l'entreprise. 100% des salariés sont couverts en soin de santé.
- ✓ Nous continuons le télétravail mis en place par le biais de la Charte de Télétravail. Celle-ci témoigne de la volonté de l'entreprise d'écouter ses collaborateurs et d'utiliser un nouveau mode d'organisation qui, grâce aux nouvelles technologies permet de contribuer à une qualité de vie au travail et à la prise en compte d'une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie privée. Il permet également de limiter le stress au travail et participe au bien être psychologique. L'organisation et le suivi du télétravail est réalisé via l'outil informatique, celui-ci nous permet de suivre les progrès réalisés dans ce domaine. En 2025, 17 personnes ont bénéficié de un ou deux jours par semaine de télétravail.
- ✓ En 2025, la société renouvelle l'attribution de congés d'ancienneté supplémentaire. Ces congés sont attribués à tous les salariés de l'entreprise. Les critères d'obtention ont été revus et sont plus avantageux que ceux présentés dans la convention collective.

DIALOGUE SOCIAL



- ✓ Le CSE est informé et consulté de façon régulière par la direction. Il contribue au dialogue social et participe au déploiement des actions de sécurité et de formation. Il analyse les enjeux économiques et sociaux, et adapte, en accord avec la direction, les conditions de travail et l'organisation du travail pour y répondre.



Le CSE a suivi une formation sur la santé, sécurité et conditions de travail réalisée par le centre de formation Faculté des Métiers Essonne.

Le CSE a suivi une formation Economique, les objectifs étaient :

- D'utiliser le compte de résultat, le bilan et toutes les informations économiques pour agir.
- Connaître les marges de manœuvre du CSE en cas de modification de la situation économique de l'entreprise.
- Connaître les différents dispositifs d'épargne salariale

Le CSE émet un rapport après chaque réunion, celui-ci est affiché sur les panneaux d'affichage et consultable par tous les salariés.

100% des salariés sont couverts par les représentants des travailleurs.

Le CSE remonte toutes les réclamations et signalements des salariés en lien avec la santé et sécurité. Ces signalements sont répertoriés dans le procès verbal et font l'objet de travaux ou formations.

En 2025, une prime d'intéressement (conformément aux accords signés) à été distribuée aux salariés.



- ✓ Les heures supplémentaires sont rémunérées conformément à la législation française et sont basées sur le volontariat. Elles apportent un gain de pouvoir d'achat pour les salariés. La direction pilote la distribution des heures supplémentaires grâce à deux indicateurs:
 - Le nombre de personnes réalisant des heures supplémentaires.
 - La répartition des heures supplémentaires entre les personnes.
- 95 % des salariés ont bénéficié d'heures supplémentaires.**
- ✓ Les consignes de sécurité et le plan d'évacuation en cas d'incendie sont affichés. L'ensemble des fiches de données de sécurité a été transmis à la médecine du travail et accessible à tous les salariés. Nous tenons à jour un registre de suivi des expositions chimique et leurs risques. Nous suivons de près les produits CMR de classe 1 et les produits toxiques et collaborons avec nos fournisseurs pour les substituer. Une sensibilisation annuelle est effectuée pour tous les salariés sur l'utilisation, la manipulation, le stockage des produits chimiques.
 - ✓ La société WAUTERS a cartographié l'ensemble des risques et actions correctives et préventives relatives à la société dans son document unique. Le document unique et les procédures à destination des salariés sur la santé et sécurité au travail sont accessibles à tous et rédigés en français (langue parlée et lue par tous les employés pour leur compréhension).
 - ✓ La société WAUTERS réalise les contrôles périodiques définis dans le code du travail et respecte les préconisations APSAD. Les certificats Q4, Q7, Q18 et Q19 sont à disposition des assureurs et des clients voulant s'assurer que les actions préventives contre une perte d'exploitation ont été prises.
 - ✓ Nous avons formé 19 équipiers de première intervention aptes à réagir en cas d'alarme incendie et 20 sauveteurs / secouristes du travail.
 - ✓ Les accidents du travail sont suivis par des indicateurs qui permettent de surveiller l'état global de la société. Chaque accident fait l'objet d'une analyse des causes et des actions correctives et préventives peuvent être décidées. Nous surveillons également qu'aucun poste ne soit dangereux (milieu sécurisé) ou qu'aucune personne ne soit en situation de détresse (épuisement, fragilité émotionnelle, ...) . En cas de déviation, le CSE est réuni afin de prendre les mesures correctives nécessaires. Le seuil d'alerte n'a pas été franchi en 2025.
 - ✓ Depuis 2018, nous avons diminué de 29% les accidents de travail grâce à une sensibilisation en interne des salariés et la mise en place d'actions préventives référencées dans le document unique.

Nous avons dénombré 2 accidents dans l'entreprise et 1 accident de trajet.
Les 3 victimes qui se sont blessées ne l'ont été qu'une fois durant l'année.

Fréquence accident de travail 2025 : 6,21

Taux de gravité des accidents de travail 2025 : 0,26

- ✓ Nous voulons fournir le meilleur environnement de travail possible. En termes de poste de travail, les salariés disposent:
 - De rehausseur de palette,
 - Des EPI (bouchons d'oreilles, vêtements de travail, ...) sélectionnés par leur soin pour favoriser leur usage notamment pour les chaussures de sécurité.

ÉGALITÉ DES CHANCES



✓ Nos recrutements s'appuyant sur la décision collégiale:

- Chaque candidat pour un poste de management est reçu par l'équipe de direction (direction et responsables de service). Chaque membre de l'équipe de direction intervient lors de la discussion pour échanger avec le candidat. Le but de cet entretien est de vérifier les compétences mais aussi le savoir être du futur collaborateur afin d'être sûr que son intégration sera facile et qu'il se sentira bien dans la structure managériale.
- Chaque candidat pour un poste en atelier est reçu par une personne au moins de l'équipe à laquelle il sera intégré. Le but de cet entretien est de vérifier les compétences mais aussi le savoir être du futur collaborateur afin d'être sûr que son intégration sera facile et qu'il se sentira bien dans l'équipe. L'avis de l'équipe est retenu lors du processus de recrutement avec le même poids que celui de la direction.

Cette décision collégiale permet de prévenir toute dérive communautariste ou de cooptation. Elle facilite l'intégration et correspond aux valeurs du « travailler ensemble » promu dans la charte du savoir-vivre.

✓ Nous travaillons pour la sous-traitance de nos produits avec JABE qui travail avec des ESAT offrent aux personnes handicapées des activités diverses à caractère professionnel et un soutien médico-social et éducatif en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.



ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Nous encourageons la mobilité interne par l'affichage des postes vacants pour que chacun puisse s'y porter candidat. Lors des entretiens annuels effectués avec le responsable hiérarchique, un plan de carrière et de développement individuel est établi pour tous les employés dans le but d'aider nos collaborateurs à atteindre leurs objectifs. Cette année 4 personnes ont bénéficié d'une évolution professionnelle. (deux femmes et deux hommes).

ÉGALITÉ HOMMES / FEMMES



✓ Nous encourageons la parité au sein de notre effectif, nous avons embauché 7 personnes (2 hommes et 5 femmes) en 2025 sans discrimination par rapport à leur expérience et leurs compétences.

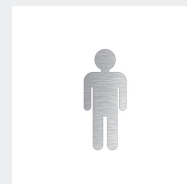
✓ Ecart salarial de genre non ajusté 2025: 16,8%

✓ La Direction est composée de 25% de femmes.

38% Femmes
Dont 26% cadres



2025



62% Hommes
Dont 27% cadres

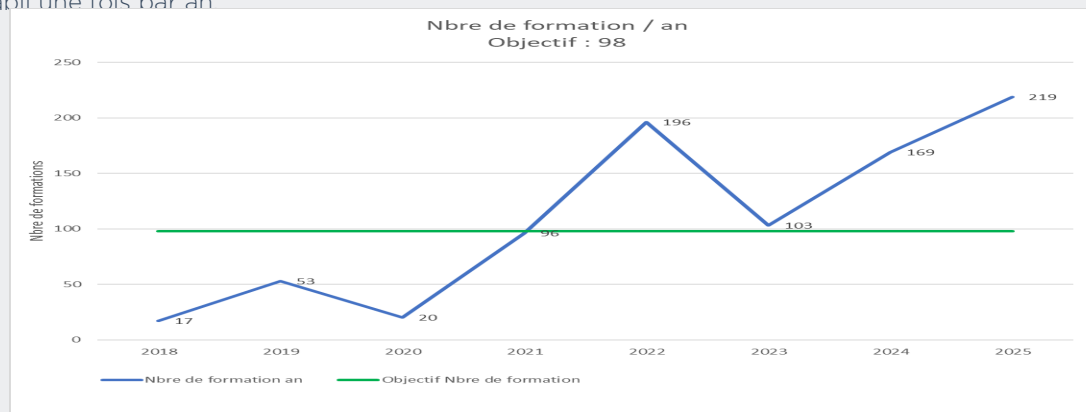
Moyenne
d'âge :
48 ans
en 2025

FORMATIONS



La formation est un enjeu primordial. Elle permet à chaque employé d'acquérir les compétences nécessaires afin de pouvoir réaliser son travail avec aisance. La société souhaite offrir une opportunité d'évolution à chacun de ses employés. C'est pourquoi nous nous sommes fixé l'objectif d'une formation par personne.

Un plan de formation est établi une fois par an



- ✓ Nous encourageons les futurs diplômés par l'accueil de stagiaires ou de contrats en alternance. Cette année nous avons accueilli 1 stagiaire et 3 alternants.
- ✓ Nous partageons notre métier et notre savoir-faire en accueillant des jeunes en sortie scolaire pour leur faire découvrir l'entreprise.

NOS OBJECTIFS D'AMÉLIORATION POUR 2026

- ✓ Nous souhaitons que 100% de nos collaborateurs participent à au moins une formation en 2026.
- ✓ Les contrats de mutuelle vont être revus. L'entreprise prendra en charge 60% à 65% des frais.

ENVIRONNEMENT

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

NOTRE POLITIQUE

« Durable, renouvelable, recyclable sont déjà les caractéristiques naturelles du carton.

Notre principale matière première est aujourd'hui considérée comme un nouvel eldorado.

Conscient des choix visionnaires fait par nos aïeux, avant même, qu'au sein de nos sociétés occidentales, l'écologie ne soit élevée au rang de philosophie.

Conscient également de la fragilité de son héritage, des enjeux climatiques qui nous dépassent.

Le groupe Wauters inscrit sa stratégie de croissance, autour de choix environnementaux pertinents depuis plus de 20 ans.

Le groupe Wauters a souhaité inscrire son développement dans le respect des écosystèmes avec lesquels il interagit.

Satisfaire ses clients, veillez à l'épanouissement de ses collaborateurs et renforcer les partenariats avec ses fournisseurs dans le respect de l'éthique professionnel.

Si les piliers fondateurs de sa politique restent sensiblement les mêmes depuis sa création, son engagement évolue vers des valeurs plus universelles.

L'adhésion au Global compact, la COP 27 et les accords de Paris influencent et accélèrent nos prises de décisions.

La décarbonation et la suppression du plastique sont désormais au cœur de nos dernières préoccupations.

Nos engagements et nos objectifs vont se décliner suivant trois axes principaux :

- 1- Maitriser l'impact de nos sites sur l'environnement.
- 2- Faire le choix de matières premières, de conceptions, d'acheminements plus vertueux.
- 3- Inclure nos collaborateurs au cœur des préoccupations de l'entreprise

En tant que Directeur Industriel, je compte sur l'implication de chacun d'entre vous au sein de notre organisation pour qu'à notre petite échelle, et au-delà de la mise en œuvre de cette politique de développement durable, nous redessinons positivement le futur de nos jeunes générations.

Je m'engage à assurer personnellement le suivi régulier des actions et de la réévaluation des axes de travail.

Thierry Wauters - Directeur industriel

NOS ENGAGEMENTS ET CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES :



ACHATS RESPONSABLES

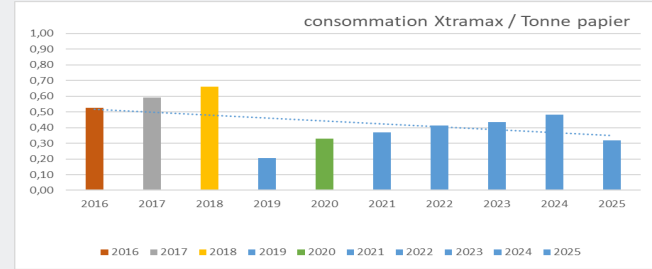
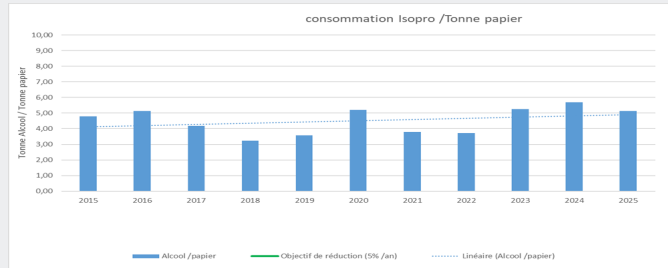


✓ Nous avons remplacé notre parc de voitures diesel en voitures hybrides.

✓ Les composés organiques volatils (COV) regroupent une multitude de substances qui sont des polluants directs pour les hommes et les végétaux. La génération des COV dans l'imprimerie se fait principalement lors de deux phases distinctes :

- La phase d'impression : pollution due à l'alcool isopropylique contenu dans la solution de mouillage.
- La phase de nettoyage : pollution due aux solvants de nettoyage.

Nous suivons de près la consommation en alcool isopropylique et en solvant de nettoyage (Xtramax).

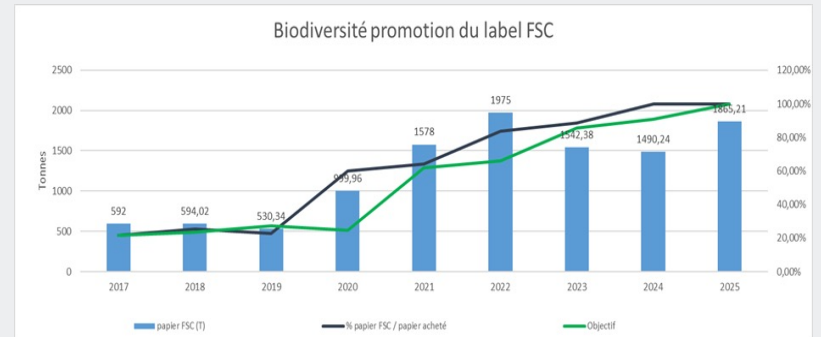


✓ Nous avons mis en place un registre de suivi des expositions aux produits chimiques afin d'identifier les produits toxiques et CMR de catégorie 1. En collaboration avec nos fournisseurs ces produits sont substitués au fur et à mesure en fonction de la fréquence d'utilisation et de la quantité commandée.



✓ Nous orientons depuis 2009 nos parties prenantes vers une démarche d'achats responsables offrant ainsi la possibilité aux consommateurs d'identifier et de choisir des produits issus de forêts gérées de manière responsable selon les normes de gestion forestière FSC. Notre certification FSC nous garantit une gestion durable des forêts :

- Respectueuse de l'environnement
- Socialement bénéfique
- Economiquement viable



99,99 % de nos achats de papier sont certifiés FSC sur l'année 2025.

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET VALORISATION DES DÉCHETS



- ✓ Nous avons mis en place des corbeilles spécifiques de tri permettant le recyclage de papiers de bureaux qui sont repris par une société externe (nous avons privilégié une entreprise contribuant à l'emploi des personnes handicapées) afin d'être revalorisés. De plus nous limitons la consommation de papier en privilégiant la dématérialisation documentaire
- ✓ Nous avons à disposition des bennes pour le tri de nos déchets cartons (rognures, gâches papier, destruction d'étuis...) qui sont reprises pour valorisation matière, énergétique... Et nous mettons à disposition des écoles, nos chutes de cartons pour leurs activités manuelles.

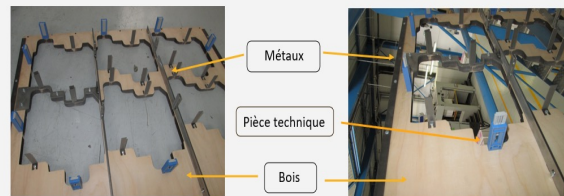
2024: 85 % de recyclage papier

2025: 86% de recyclage papier

- ✓ Nous travaillons avec notre fournisseur pour le recyclage des pièces techniques de nos outillages de coupe. Une forme de découpe est un emporte-pièce à plat au format du support. Elle est composée de filets cou rainant, de zones d'éjection et de gaufrage, servant à découper les différentes poses d'un emballage sur d'impression. Nos séparateurs sont repris par notre fournisseur, démontés et recyclés par une entreprise spécialisée. Les pièces techniques sont réutilisées pour la fabrication de nouveaux séparateurs.

En 2025, 46 séparateurs ont été repris par notre fournisseur pour réutilisation.

Séparateurs : Bois + métaux + pièces technique valorisable



- ✓ Les plastiques de gerbage des palettes sont isolés dans des bacs adéquats et recyclés par une entreprise spécialisée. Grâce à ce système mis en place, nous avons pu collecter 0,68 tonnes de plastique en 2025.
- ✓ En 2025 nous travaillons avec notre fournisseur en économie circulaire pour la réutilisation du plastique (flasques, plaques de suspension) et les plaques bois. 0,8 Tonnes de plastique et de plaque en bois ont été reprises par notre fournisseur pour réutilisation.

✓ Nous recyclons nos palettes en bois **2024: 30 tonnes de déchets bois**

2025: 33 tonnes de déchets bois

✓ Bois recyclé ou de produits /matériaux à base de bois en **2025= 89%**



- ✓ Au-delà des vertus écologiques, l'acquisition de notre machine Heidelberg pour le marquage à froid, nous permet de réduire la gâche. Les bobines de film usagées sont reprises par notre fournisseur qui, après un processus de démétalisation, recycle le PET en le remétalisant pour une seconde vie. En 2025 nous participons au programme RECOSSYS® de notre fournisseur, **20,905 Tonnes de bobines** ont été reprises en économie circulaire pour la réutilisation du PET. Le transfert de dorure se fait directement sur la machine offset, la production d'outil de fer à dorer n'étant plus nécessaire, c'est un gain de matière et d'énergie.

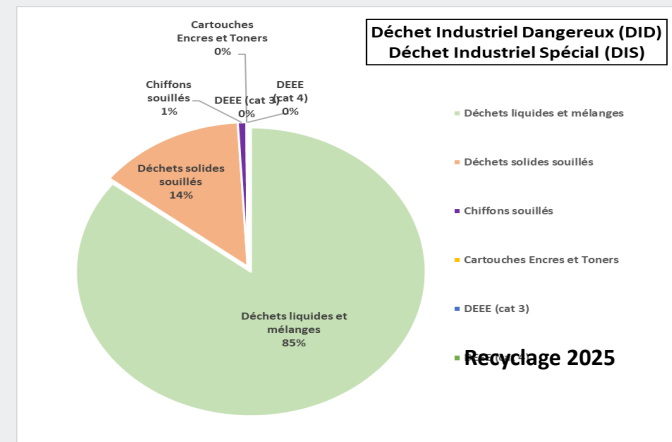
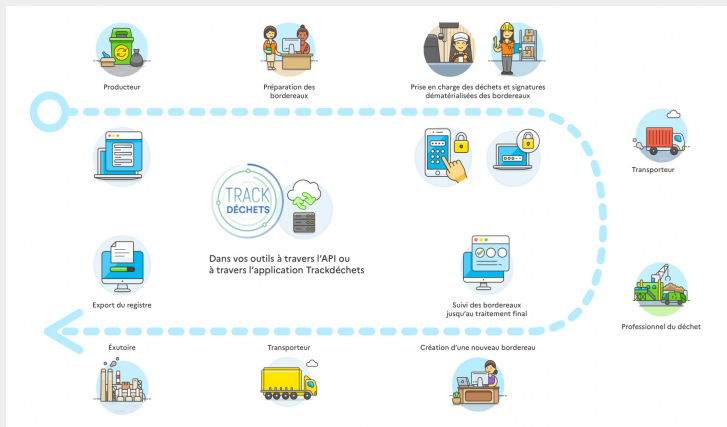
✓ Mise en place de Trackdéchets:

Le décret 2021-321, issu de la Loi Economie Circulaire, rend obligatoire la création d'un registre numérique et la dématérialisation des bordereaux de suivi des déchets dangereux (BSDD). Dans ce cadre, le ministère de la Transition écologique et solidaire a mis en place Trackdéchets, service public numérique gratuit.

Nous avons mis en place Trackdéchets (obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2022) pour suivre nos déchets:

- **Gestion des déchets dangereux simplifiée** : Génération automatique du registre des déchets dangereux.
- **Traçabilité améliorée du traitement** : Suivi et validation dématérialisée de chaque étape
- **Fianlisation de la filière de traitement** : Identification et enregistrement de tous les acteurs.

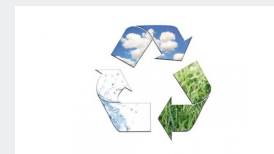
- ✓ Nos déchets industriels dangereux (encres, produits de nettoyage, fûts, cartouches d'encre, déchets informatiques, huiles, chiffons...) sont stockés dans des bacs adéquats et repris par une société extérieure pour revalorisation ou destruction. Nous tenons un registre pour la revalorisation de nos déchets. Nous sommes certifiés Imprim'Vert depuis 2009.



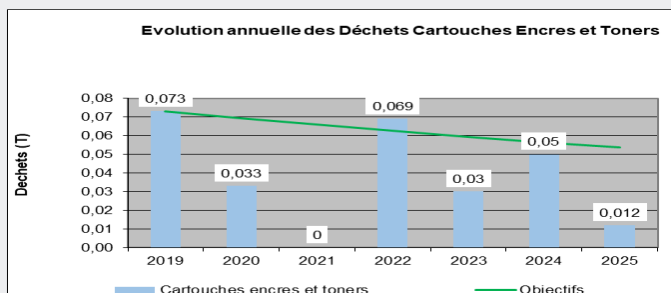
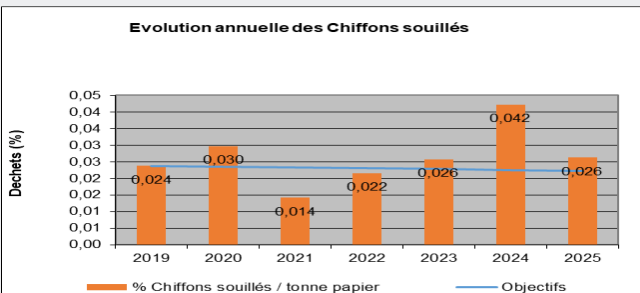
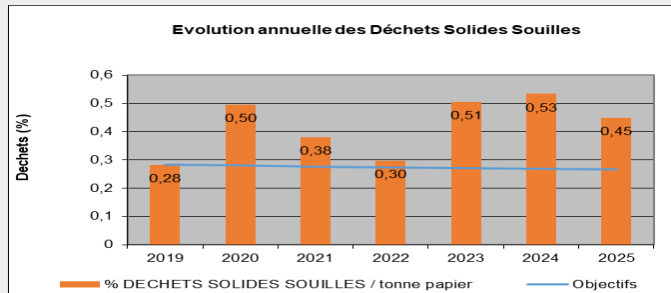
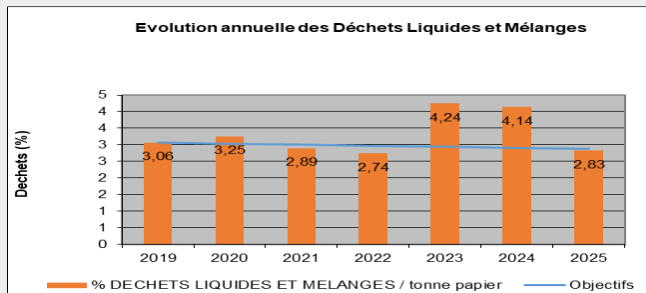
Les principaux textes réglementaires traitant de traçabilité des déchets dangereux :

- [Décret n° 2021-321 du 25 mars 2021 relatif à la traçabilité des déchets, des terres excavées et des sédiments](#)
- [Règlement \(UE\) 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants](#) (point 6 de l'article 7).
- [Loi relative à la lutte contre le gaspillage pour une économie circulaire](#) (dite loi AGECC) du 10 février 2020 (articles [115](#) et [117](#)).

- ✓ Depuis 2020, nous proposons à nos clients des caisses à fermeture automatique pour limiter l'utilisation de ruban adhésif.

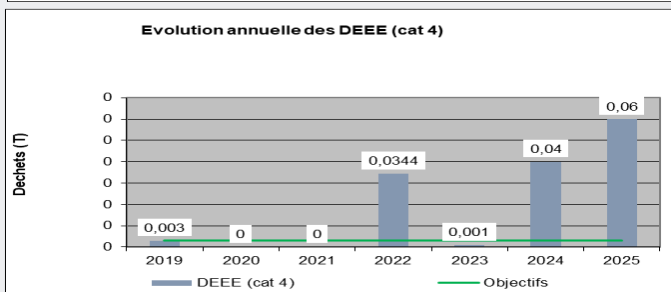
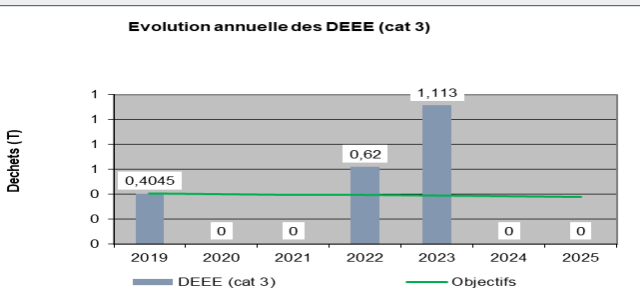


PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET VALORISATION DES DÉCHETS



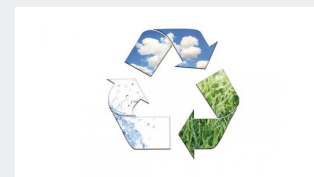
Déchets dangereux 2025= 61,67 tonnes

*Sont considérés déchets dangereux: liquides et mélanges - chiffons usagés - plastique- solides - cartouches d'encres - DEEE - huile



Déchets non dangereux 2025= 1105 tonnes

* Sont considérés déchets non dangereux: cartons -bois - DIB



RÉDUCTION DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Nous sommes conscients que nous devons nous mobiliser pour lutter contre le réchauffement climatique.

Depuis 2014 nous sommes certifiés ClimateCalc. Cet outil nous aide à mesurer, d'une part les émissions de CO2 générées par l'ensemble de l'entreprise (approche site) et d'autre part, les émissions générées par un produit imprimé spécifique (approche produit). Il s'agit d'un calculateur européen conforme aux normes ISO 14064-1, ISO 16759 et au Green House Gas Protocol (GHG Protocol) qui nous permet de prioriser les actions et de comparer les émissions d'une année sur l'autre afin d'atteindre nos objectifs de réduction de CO2. De plus, ClimateCalc permet d'estimer les émissions de CO2 générées par imprimé dans une approche cycle de vie, et ainsi orienter nos clients vers une démarche éco responsable. Ils peuvent ainsi comparer l'impact d'une impression en fonction de la matière première, du processus réalisé et des finitions souhaitées. Nous sommes audités tous les ans, nos données (consommation énergétique, transports, consommation de matières premières...) sont vérifiées par un intervenant externe.



Sites labellisés

Seules les entreprises dont les données (consommation énergétique, transports, consommation matières premières, etc.) ont été vérifiées par un intervenant externe peuvent utiliser ClimateCalc. ClimateCalc est un calculateur européen qui permet à l'entreprise graphique utilisatrice d'estimer ses propres émissions de CO₂ (approche site) mais aussi celle d'un imprimé spécifique (approche produit). Afin de garantir la qualité de ses estimations, l'entreprise est annuellement auditée. Cet audit permet de confirmer que les calculs sont effectués conformément aux prescriptions de ClimateCalc. Après validation de cette conformité, un certificat, valable un an, est délivré à l'entreprise.

Consultez ici les entreprises labellisées par ClimateCalc:

Certificat	Entreprise	Adresse	Site internet
CC-00059/FR	ARTEPRINT	79183 rue des Frères Lumière – Zi des Chateaux, 93330 NEUILLY SUR MARNE, France	www.arteprint.fr
CC-00061/FR	WAUTERS	Rue de la Prairie, 91140 VILLEBON-SUR-YVETTE, France	www.ch-wauters.com
CC-00075/FR	CHARENTE LIBRE	Zi n°3 boulevard Marechal Juin 16340 20, 16340 L'Isle d'Espagnac, France	www.charentelibre.fr
CC-00076/FR	SUD OUEST	40, quai de Brizza, 33094 BORDEAUX, France	www.sudouest.fr
CC-00078/FR	PIRENEES PRESSE SA	6, Rue Despouirns, 64000 PAU, France	www.larepubliquedespyrenees.fr
CC-00120/FR	PUBLICSCREEN	ZA Ravennes Les Francs 13 Avenue Albert Calmette, 39910 Bondues, France	www.publicscreen.fr
CC-00122/FR	DEJA LINK	19/27 rue des Huleux, 93240 STAINS, France	www.dejalink.fr
CC-00128/FR	KAPP GRAPHIC	433, rue de l'Industrie, 27000 Evreux, France	www.lescure-kapp.fr/
CC-00130/FR	Imprimerie Bauge	2 avenue Pierre Mendès France, 37160 Descartes, France	www.baugeimprimeur.com
CC-00131/FR	Imprimerie Villière	Route d'Annesmasse – ZA du Juge Guérin, 74160 BEAUMONT, France	www.imprimerie-villiere.com



- Les recommandations d'Intergraf
- ISO 14064-1, ISO 16759 et GHG Protocol
- Données et références

ISO14064-1, ISO16759 et GHG Protocol

Normes

L'outil ClimateCalc est conforme à la norme ISO 14064-1. Cette norme ISO définit les conditions de calcul et de présentation des émissions de gaz à effet de serre d'une organisation. Cette conformité a été confirmée par l'organisme international de contrôle et de certification SGS.

Green House Gas Protocol
Corporate Accounting and
Reporting Standard

L'outil ClimateCalc est conforme à la norme ISO 16759. Cette norme ISO définit les conditions de calcul des émissions de gaz à effet de serre générées par la production d'un imprimé. Cette conformité a été confirmée par l'organisme international de contrôle et de certification SGS.

Conformité de l'outil

Contrôle SGS

ClimateCalc répond aux directives du Green House Gas Protocol (GHG Protocol). Ce protocole a été publié par le World Business Council for Sustainable Development et le World Resources Institute. Il est accessible sur le lien : www.ghgprotocol.org.

Conformément au GHG Protocol, les émissions de gaz à effet de serre doivent être classées suivant trois périmètres :

- Périmètre 1 : Émissions directes de gaz à effet de serre générées par l'entreprise en provenance par exemple des chaudières et des véhicules possédés.
- Périmètre 2 : Émissions indirectes de gaz à effet de serre générées par la production d'énergie achetée (électricité, réseau de chaleur).
- Périmètre 3 : Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre générées par exemple par la production des matières consommées par l'entreprise (papier, encres...). les services externes de transport/livraison, le déplacement des salariés.

RÉDUCTION DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE



Nous avons choisi l'année 2014 pour mesurer et gérer nos émissions de GES. L'empreinte carbone est étudiée chaque année et est comparée avec l'empreinte carbone de l'année de base. Le but est d'abaisser régulièrement nos émissions de GES afin de se rapprocher de la neutralité carbone d'ici 2050.

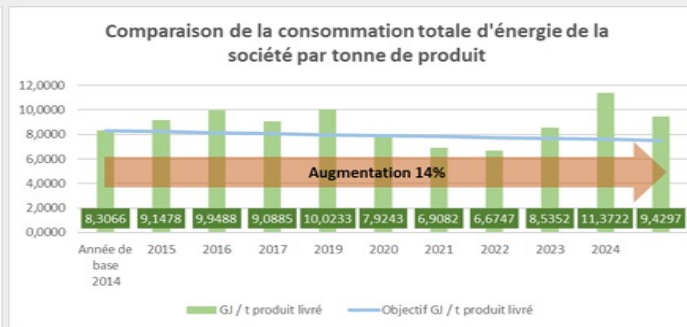
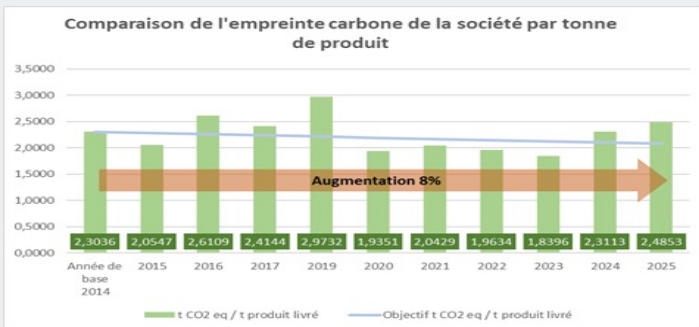
Le bilan de nos émissions est basé sur:

- **Emissions de Scope 1** : émissions directes telles que la consommation de combustible sur le site, la consommation de carburants par les véhicules...
- **Emissions de Scope 2** : Consommation d'électricité, chauffage... sur le site.
- **Emissions de Scope 3** : émissions indirectes liées à l'énergie telles que la production et le transport de support, vernis, emballages...

Nous avons fait le choix de suivre deux indicateurs :

- L'empreinte carbone de la société par tonne de produit livré (Scope 1+2+3).
- La consommation totale d'énergie de la société par tonne de produit livré (scope 1+2).

	2014	2015	2016	2017	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Scope 1 (t CO2 eq)	73	88	108	85	127	83	83	95	93	93	94
Scope 2 (t CO2 eq)	307	329	316	356	294	121	146	287	202	177	189
Scope 3 (t CO2 eq)	2776	2363	2790	2886	2903	1942	2821	2726	1850	1513	2174
Emission total de GES [Scope 1+2+3] t CO2 eq	3156	2780	3214	3327	3324	2146	3050	3108	2145	1782	2458



L'empreinte carbone en 2025 a augmentée de 8% par rapport à l'année de référence.

La consommation totale d'énergie en 2025 a augmenté de 14% par rapport à l'année de référence. Nos produits sont de plus en plus complexes à produire, par conséquent les tours machines et de calage ont augmentés. De plus nous produisons plus régulièrement des lots plus petits ce qui augmente notre consommation totale d'énergie et par conséquent notre empreinte carbone par tonne de produit.

La réduction de notre empreinte carbone a été réalisées grâce aux actions accomplies au fil des années notamment par :

- Le remplacement des lampes fluo en LED.
- Le remplacement de notre parc voiture diesel en hybride.
- La mise en place des détecteurs de présence et de luminosité.
- Nos investissements pour des machines moins énergivores.
- Le remplacement de nos chariots élévateurs gaz en électrique.
- L'isolation des toitures et étanchéité de nos bureaux
- L'optimisation des transports pour les expéditions vers nos clients.

- ✓ En 2022, nous avons passé un audit énergétique. Celui-ci nous a permis de mettre en place un plan de réduction de nos émissions de CO2:
- Continuer le remplacement de nos éclairages fluo en LED. Nous visons une économie d'énergie de 2,5% et une réduction des émissions de CO2 de 4,84 t eq CO2 /an.
 - Limiter la consommation du process de séchage des lampes UV par réduction de leurs puissances en fonction du décor et de la charge d'encre de chaque groupe imprimant. Nous visons un gain d'énergie de 9% par an.
 - Réduire ou arrêter la température des machines le weekend de notre atelier dorure – gaufrage – estampage.
 - Isoler par l'extérieur nos bureaux afin de remédier aux pertes de chaleur par pont thermique.
 - **Réaliser des formations de sensibilisation à la consommation d'énergie et notamment :**
 - L'arrêt de l'éclairage systématiquement dans une zone de bureaux non occupée
 - L'arrêt systématique des écrans d'ordinateur en cas de départ prolongé de son poste et réglage des écrans pour activer le mode veille afin de réduire la consommation électrique journalière de ce poste.
 - Limiter le nombre de courriels: réduire le nombre de destinataires, l'envoi de pièces jointes et le stockage des mails.
 - En hiver, régler les thermostats à 19°C: passer de 20°C à 19°C permet d'économiser 7% de la consommation de chauffage.
 - L'arrêt de la climatisation des bureaux et salles de réunion pendant l'inoccupation. En cas d'occupation régler la climatisation à 4°C en dessous de la température extérieure.
 - L'adaptation des vêtements en fonction de la saison.
 - La fermeture des portes sectionnelles.

**En 2025,
35% de nos collaborateurs
ont été sensibilisés
à la consommation en énergie.**



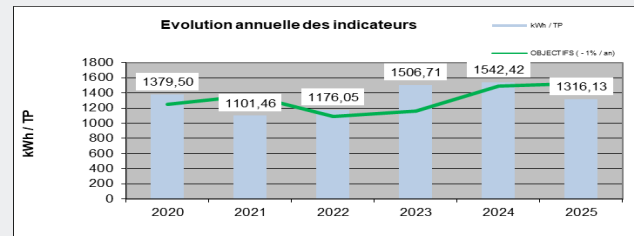
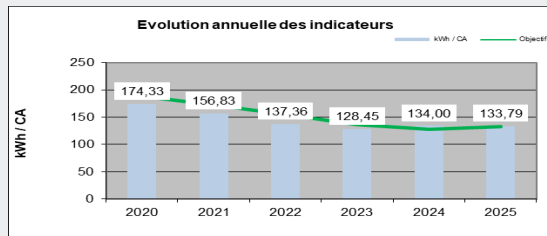
RÉDUCTION DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE



✓ La société Wauters tient à jour un registre du suivi de la consommation énergétique globale.

Deux types d'indicateurs existent :

- l'un par rapport au CA,
- l'autre par rapport à la tonne de papier utilisée.



Nous avons consommé 7% d'énergie en plus par rapport à 2024 (en Kwh).

Cependant, nos produits étant de plus en plus complexes à produire, les tours machines et de calage de production ont augmentés. De plus nous produisons plus régulièrement des lots plus petits ce qui traduit une augmentation de notre consommation totale d'énergie par rapport à la tonne papier.

La société Wauters a réduit sa consommation d'électricité de 25% entre 2015 et 2025.

- ✓ Afin de continuer nos efforts, les panneaux photovoltaïques mis en service en 2025 vont nous permettent de couvrir environ 5% de la consommation du site.
- ✓ Afin de maîtriser les pollutions accidentelles, nous avons mis en place un registre de suivi des écarts environnementaux et un registre de suivi de l'entretien du séparateur d'hydrocarbure et du réseau pluvial.
- ✓ Notre nouvelle machine HEIDELBERG qui réalise du marquage à froid, nous permet d'économiser de l'énergie par rapport aux presses traditionnelles de marquage à chaud. Ce process permet aussi de réduire la consommation en métaux (cuivre, laiton, magnésium).
- ✓ Nous avons fait l'acquisition en octobre 2024 d'une nouvelle « machine DUO » qui associe dorure à chaud et gaufrage. Ce nouvel équipement présente de multiples avantages:
 - Une application précise: idéal pour les superpositions de finitions, le marquage à chaud et le gaufrage atteignent un niveau de détail inégalé et la qualité de repérage est parfaite.
 - Un gain de productivité: le temps de mise en route et de production sont réduits.
 - Des économies d'énergie: conçue pour minimiser sa consommation énergétique, ce nouvel équipement est plus respectueux de l'environnement.



Production locale et décarbonée

Amélioration du confort grâce à l'ombrage des parkings

418
panneaux photovoltaïques installés

830
m² de surface valorisée (parkings)

176
kVA de puissance installée

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU



✓ Nous utilisons des CTP sans eau et à chimie réduite: Les plaques étaient révélées grâce à un bain composé d'un révélateur et d'un fixateur qui nécessitait une grande consommation d'eau. Or avec ces nouvelles plaques, il n'est plus nécessaire de révéler celle-ci avant de partir sur la presse et le nettoyage se fait grâce à de la gomme arabique. D'origine naturelle, cette gomme provient de la sève d'arbre.

De plus, la cuve de la machine est 6 à 7 fois plus petite ; elle contient donc moins d'eau et la durée de vie du bain est beaucoup plus longue.

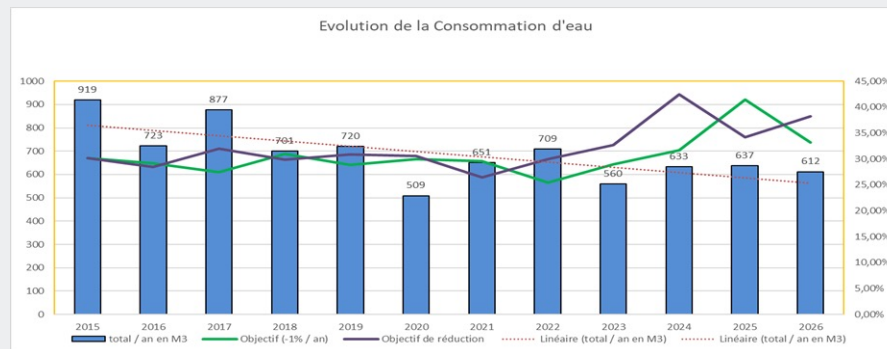
✓ Nous nous appuyons sur les expertises d'organismes agréés pour contrôler et améliorer les infrastructures et équipements qui permettent de prévenir toute pollution accidentelle de nos rejets industriels. Nous sommes certifiés conformes en 2020. Nous avons mis en place un registre de suivi de l'entretien du séparateur d'hydrocarbures et du réseau d'eau pluviale.

✓ Investissement avec un système de collage HHS par le dessous pour deux nos colleuses.

Ce système nous permet:

- Une économie de temps avec une mise en œuvre plus rapide.
- Une économie d'eau en évitant le lavage des disques.
- Un gain de la qualité avec une plus grande précision de collage.
- Une garantie de la viscosité de la colle sans contact direct avec l'air.
- Une économie d'énergie lors des phases de mise en attente de la colleuse, avec la suppression de la mise en service de la machine en vitesse lente pour éviter le séchage de la colle sur le disque

✓ Nous organisons une fois par an des formations de sensibilisation pour les salariés afin d'encourager les bonnes pratiques visant à économiser l'eau.



NOS OBJECTIFS D'AMÉLIORATION POUR 2026

- Réduire notre consommation en eau:
 - Mise en place d'un système de collage HHS sur notre 3^{ème} colleuse.
- Réduire la consommation d'énergie de 10 % d'ici à 2030 en continuant nos efforts de réduction de nos émissions de CO2 :
 - Mise en place de panneaux solaires photovoltaïques: Suivis de indicateurs
 - Continuer notre campagne de sensibilisation énergétique.
- Nous souhaitons remplacer les chaudières gaz par un système de pompe a chaleur.
- Valoriser les transporteurs utilisant des véhicules électriques.
- Mise en place de Docapost pour l'envoi des courriers afin de nous permettre de limiter l'utilisation des transports routiers.
- Continuer notre travail avec nos fournisseurs sur l'économie circulaire et la réutilisation des matières.





08

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

NOTRE POLITIQUE

CH-WAUTERS en tant que société Française est soumise à la loi Sapin 2 relative à la transparence et la lutte contre la corruption. La société s'interdit d'offrir et de recevoir des cadeaux qui risqueraient d'influencer ses décisions commerciales. Les activités sont menées dans un état d'esprit de loyauté, de transparence et de respect tant à l'égard de ses salariés que de ses fournisseurs et de ses clients. Wauters demande par ailleurs à ses parties prenantes d'être dans la même démarche d'exemplarité.

La société Wauters s'engage :

- A conduire ses activités équitablement avec intégrité et honnêteté en conformité avec les lois en vigueur.
- A interdire toute forme de corruption directe ou indirecte envers ses salariés, ses fournisseurs, sous-traitants et clients. Et attend de ses parties prenantes qu'elles respectent strictement ces exigences.
- A former ses collaborateurs à la lutte contre la corruption.
- A ne pas recevoir, offrir, promettre ou verser un pot de vin ou une incitation illégale de quelque nature et sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement dans le but d'inciter un tiers à accorder un avantage commercial à la société.
- Recueillir les alertes conformément à la procédure interne.



Un programme de conformité anticorruption comportant 7 exigences a été mis en place :

- **Une cartographie des risques de corruption** : elle permet d'identifier et de hiérarchiser les risques d'exposition pouvant conduire à des faits de corruption et de trafic d'influence dans le cadre des activités de l'entreprise. Elle prend la forme d'une documentation détaillant l'impact des risques (gravité), la probabilité d'occurrence (fréquence) ainsi qu'un plan d'action pour chaque service de la société.
Les services identifiés aux risques de corruption sont: les achats, le commerce, la comptabilité, les ressources humaines, l'informatique et le service qualité (pour les litiges fournisseurs).
- **Un règlement intérieur** : indique les comportements attendus ou prohibés. En cas de violation des dispositions du code de conduite, le salarié s'expose à des sanctions disciplinaires, pouvant aller de l'avertissement au licenciement. Le règlement intérieur est visible par tous les salariés sur les panneaux d'affichages et est donné contre signature aux nouveaux embauchés.
- **L'évaluation des tiers** : Permet d'encourager les fournisseurs et sous-traitants à se conformer aux obligations faites par la loi, relatives à la corruption et à privilégier la transparence et les bonnes pratiques professionnelles. De plus en signant la charte des achats responsables nos fournisseurs s'engagent à lutter contre toute forme de corruption et au respect des règles applicables en matière de confidentialité.
- **Les contrôles comptables** : Un commissaire aux comptes vérifie annuellement les comptes de la société afin de s'assurer que les livres, registres et comptes ne sont pas utilisés pour masquer des faits de corruption ou de trafic d'influence.
- **Une procédure d'alerte** permettant de recueillir les alertes, protéger le lanceur d'alerte, secourir la victime et/ou réparer le dommage ainsi que de mettre en place des actions préventives pour prévenir un nouvel écart. En 2025, aucune alerte n'a été déclenchées.

- Un dispositif de formation anticorruption : les collaborateurs sont formés aux risques de corruption, à la lutte contre la fraude et à la prévention des conflits d'intérêts conformément à la loi Sapin II. 8% de nos collaborateurs ont été formés en 2022.
- Un code de conduite à été rédigé et présenté à tous les salariés sous forme de formation. Il nous permet notamment:
 - ❖ De lutter contre la corruption et extorsion en empêchant d'offrir, de promettre ou d'accepter un avantage pour une action illégale contraire à l'éthique ou à une violation de confiance.
 - ❖ D'empêcher les conflits d'intérêts.
 - ❖ De prévenir la fraude.
 - ❖ D'empêcher le blanchiment d'argent.
 - ❖ De lutter contre les pratiques anticoncurrentielles.
 - ❖ De maîtriser la sécurité de l'information.

Nous avons mis en place un registre des cadeaux et invitations reçus par nos fournisseurs et nos clients. Ce registre est visible de tous permettant ainsi une totale transparence. A la fin de chaque année, tous les cadeaux sont redistribués sous forme de tombola aux salariés.

Notre DPO à obtenu une formation certifiante délivrée par la CNIL;

Nous n'avons eu aucun incident de corruption confirmés pour 2025.

Nous n'avons eu aucun incident lié à la sécurité de l'information confirmés en 2025.

NOS OBJECTIFS D'AMÉLIORATION POUR 2026

- ✓ Nous souhaitons que 10% de nos collaborateurs soient formés à la lutte contre la corruption.
- ✓ Des contrôles des notes de frais vont être réalisés

09

INDICATEURS **RSE**

	Domaine	Indicateurs	2022	2023	2024	2025	
Achats responsables	Biodiversité	Pourcentage carton sous label FSC (tonne de cartons FSC achetés / tonne de cartons achetés)	83% (1975 tonne carton FSC/an)	89% (1543 tonne carton FSC/an)	99,99% (1490 tonne carton FSC/an)	99,99% (1865 tonne carton FSC/an)	
		Pourcentage encres et vernis UV biosourcés (tonne encres et vernis biosourcés achetés / tonne encres et vernis achetés)	1,08% (612 kg/an)	0,27% (138 kg/an)	0%	0%	
	Fournisseurs / sous traitants	Pourcentage de fournisseurs évalués (notation RSE)	39%	28%	12%	12%	
		Charte des achats responsables signée par les fournisseurs (%)	32,00%	32,00%	32,00%	32,00%	
		% de fournisseurs avec une clause au cahier des charges sur les exigences environnementales, du travail et Droits de l'Homme	N/A	23,00%	23,00%	26,60%	
	Formations	Pourcentage sous-traitants de forme imprimante avec pratiques environnementales	92%	59%	59%	59%	
		Formation acheteurs (%): environnement et social de la chaine d'approvisionnement	100%	100%	100%	100%	
	Achats Responsables	Consommation d'alcool isopropylique / tonne de papier acheté	3,73% (8820L /an)	5,26% (9000L /an)	5,70% (8500L /an)	5,14% (9580L /an)	
		Consommation de solvant de nettoyage Xtramax / tonne de papier acheté	0,41% (972L /an)	0,43% (744L /an)	0,48% (720L /an)	0,32% (596L /an)	
	Environnement	Valorisation des déchets	Déchets cartons	1055 Tonnes	653 Tonnes	789 tonnes	754 tonnes
Déchets bois			59 Tonnes	38 Tonnes	30 tonnes	33 tonnes	
Taux recyclage déchets			84,55%	81,40%	84,73%	86,33%	
Plaques Offset			2 Tonnes	2,96 Tonnes	2,34 tonnes	7,5 tonnes	
Déchets industriels (Tonne)			Liquides et mélanges: 59,86 Chiffons: 0,47 Solides: 6,5 Cartouches d'encres: 0,069 DEEE: 0,65	Liquides et mélanges: 72,69 Chiffons: 0,44 Solides: 8,66 Cartouches d'encres: 0,03 DEEE: 1,12	Liquides et mélanges: 61,35 Chiffons: 0,63 Solides: 7,92 Cartouches d'encres: 0,05 DEEE: 0,04	Liquides et mélanges: 52,67 Chiffons: 0,49 Solides: 8,39 Cartouches d'encres: 0,012 DEEE: 0,06	
Empreinte carbone		kg CO2 eq/tonnes produits livrés	1963	1840	2311	2485	
		Scope 1 (t CO2 eq)	95 (3%)	93 (4%)	93 (5%)	94 (4%)	
		Scope 2 (t CO2 eq)	287 (9%)	202 (9%)	177 (10%)	189 (8%)	
		Scope 3 (t CO2 eq)	2726 (88%)	1850 (86%)	1513 (85%)	2174 (88%)	
		Scope 3 en aval (t CO2 eq)	68	49	37	155	
		Scope 3 en amont (t CO2 eq)	2647	1801	1476	2019	
Emissions/Effluents		Consommation énergétique	Consommation énergie en MWh	2780	2622	2300	2279
			Consommation énergie renouvelable en MWh	223	210	129	177,955
		Consommation d'eau	Consommation d'eau / Tonne de papier acheté	29,99% (709 M3 / an)	32,71% (509 M3 / an)	42,45% (633 M3 / an)	34,15% (637 M3 / an)
			Quantité d'eau recyclée et réutilisée (M3)	N/A	N/A	0 (en étude)	0 (en étude)
Polluants émis dans l'eau (tonnes)			0	0	0	0	

	Domaine	Indicateurs	2022	2023	2024	2025	
Social et Droits de l'Homme	Emploi	Effectif total (CDI et CDD)	96	96	98	102	
		Effectif alternants/stages	2 stagiaires	5 stagiaires	2 stagiaires + 1 alternant	1 stagiaire + 3 alternants	
		Taux de turn over	11,46%	7,00%	5,00%	5,39%	
		Embauches pendant l'année	Homme: 6 (6,25%) Femme: 3 (3,13%)	Homme: 4 (4,17%) Femme: 1 (1,04%)	Homme: 5 (5,1%) Femme: 1 (1,02%)	Homme: 2 (1,96%) Femme: 5 (4,9%)	
		Moyenne ancienneté	N/A	N/A	12 ans	12 ans	
		Répartition des collaborateurs par âge	Moins de 30 ans: 5% Entre 30 et 40 ans: 18% Entre 40 et 50 ans: 26% 50 ans et plus: 51%	Moins de 30 ans: 3,13% Entre 30 et 40 ans: 19,78% Entre 40 et 50 ans: 23,96% 50 ans et plus: 53,13%	Moins de 30 ans: 3,06% Entre 30 et 40 ans: 20,41% Entre 40 et 50 ans: 24,49% 50 ans et plus: 52,04%	Moins de 30 ans: 5,9% Entre 30 et 40 ans: 18,6% Entre 40 et 50 ans: 18,6% 50 ans et plus: 56,9%	
		Formations	Nombre total d'heures de formation accordées aux salariés	1268	1917	2199	769
	Nombre de formations		196	103	171	219	
	Egalité des chances	Parité sur effectif	Homme: 64,58% Femme: 35,42%	Homme: 64,58% Femme: 35,42%	Homme: 63,74% Femme: 36,26%	Homme: 62% Femme: 38%	
			Homme: 23% Femme: 21%	Homme: 27% Femme: 21%	Homme: 29% Femme: 19%	Homme: 27% Femme: 26%	
		Parité cadres	Homme: 7 (7,29%) Femme: 1 (1,04%)	Homme: 3 (3,13%) Femme: 1 (1,04%)	Homme: 3 (3,06%) Femme: 1 (1,02%)	Homme: 2 (1,96%) Femme: 2 (1,96%)	
			Collaborateurs reconnus travailleurs handicapés	3,09%	3,10%	3,06%	2,94%
		Rapport de la rémunération totale annuelle de la personne la mieux payée et la rémunération	N/A	N/A	2,20%	2,14%	
		Ecart salarial de genre (%)	N/A	N/A	17,22%	16,80%	
		Salariés couverts par un salaire décent de référence (%)	N/A	N/A	100,00%	100,00%	
		Heures sous-traitance de personnes en situation de handicap	84	N/A	N/A	N/A	
	Santé et sécurité au travail	Accidents du travail avec arrêt >24h	3	2	1	3 (dont 2 trajets)	
		Fréquence accidents du travail	20,82	10,26	6,26	6,21	
		Taux de gravité accidents du travail	0,16	0,51	0,144	0,26	
		Nombre d'équipiers de première intervention	27	27	27	19	
		Nombre d'équipiers secouriste du travail	15	15	15	20	
	Conditions de travail	Télétravail (%)	17,00%	17,00%	17,35%	16,67%	
		Heures supplémentaires/ an	20404	21440	19947	20658	
	Ethique	Formations	Sécurité informatique (%)	100	En cours	2,01	7
			Formation éthique (%)	N/A	100	100	100
		Alertes	Incidents de corruption	0	0	0	0
			Incidents à la sécurité informatique	0	0	0	0
Incidents de harcèlement			0	0	1	0	
Nombre de cas signalés par le biais de la procédure d'alerte			0	0	0	0	

10

NOTRE **CONTRIBUTION**
AUX **OBJECTIFS**
DE **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
(ODD)

Dans la continuité de nos engagements, nous soutenons les Objectifs de Développement Durable permettant de construire un monde meilleur et durable à horizon de 2030. Le tableau ci-dessous détaille notre contribution, qu'elle soit directe ou indirecte, à l'atteinte des 17 ODD élaborés par les Nations Unies en fonction de nos axes d'engagement RSE développés dans ce rapport.

Axes d'engagement RSE		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
Engagements Environnemental	Prendre en compte les impacts environnementaux dans la conception de nos produits et services: favoriser les achats responsables	Substituer les produits toxiques et CMR de catégorie 1																	
		Favoriser les matières réutilisables: chiffons, films de contrôle Offset...																	
		Proposer des produits issus de forêts gérées de manière responsable																	
		Proposer des encres et vernis biodégradables																	
		Résponsabiliser les sous-traitants et fournisseurs aux pratiques environnementale et sociales																	
	Favoriser la réduction et la valorisation des déchets																		
	Réduire les émissions de CO2 liées aux activités																		
		Réduire les émissions de gaz à effet de serre																	
		Suivi des consommations d'eau et d'énergie																	
Engagements Social et Economique	Respect des droits fondamentaux des fournisseurs et sous traitants	Mise en place d'une charte des achats responsable																	
	Favoriser le bien être et la qualité de vie au travail	Privilégier un dialogue social: mise en place d'une charte du savoir vivre, d'un CSE, d'une procédure d'alerte, entretiens individuel...																	
		Favoriser les enjeux liés à la santé et sécurité au travail: suivi des indicateurs (accidents du travail, heures supplémentaires...), télétravail, EPI...																	
	Promouvoir la diversité et l'égalité des chances	Encourager l'égalité professionnelle Homme/Femme																	
		Egalité des chances: développer l'emploi des personnes en situation de handicap (sous-traitance)																	
	Développer les compétences et le savoir faire	Evolution professionnelle																	
		Formation																	
		Organisation de visite par les écoles																	
Engagements pour la valorisation du territoire et des communes locales	Soutien à l'insertion des personnes en situation d'handicap	Achat de fournitures de bureau à une association pour la Formation et l'insertion de Personnes Handicapée																	
		Recyclage de nos produits par une entreprise qui embauche des personnes handicapées																	
	Accueillir des jeunes pour la découverte des métiers de l'entreprise																		
Ethique	Agir avec loyauté sur les marchés	Charte des achats responsables, évaluations des fournisseurs																	
	Refuser de prévenir la corruption sous toutes ses formes																		
	Protections des données personnelles																		

Contribution indirecte ou volontaire

Contribution élevée et directe

1. Pas de pauvreté
2. Faim « zéro »
3. Bonne santé et bien être
4. Education de qualité

5. Egalité entre les sexes
6. Eau propre et assainissement
7. Energie propre et d'un coût abordable
8. Travail décent et croissance économique

9. Industrie, innovation et infrastructure
10. Inégalités réduites
11. Villes et communautés durables
12. Consommation et production responsables

13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
14. Vie aquatique
15. Vie terrestre
16. Paix, justice et institutions efficaces
17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

MODE DE LECTURE

ODD des Nations Unies

ODD 1	: pages 18 - 24
ODD 3	: pages 19 - 24 - 25 - 30 - 34 - 35 - 36
ODD 5	: pages 26 - 27
ODD 6	: pages 30 - 38
ODD 7	: pages 34 - 35 - 36 - 37
ODD 8	: pages 17 - 18 - 19 - 23 - 24 - 25 - 26
ODD 9	: pages 26 - 27 - 36 - 37 - 38
ODD 10	: pages 18 - 26 - 27 - 41 - 42
ODD 12	: pages 30 - 31 - 32 - 34 - 35 - 36 - 37
ODD 13	: pages 34 - 35
ODD 14	: pages 31 - 32
ODD 15	: pages 30
ODD 16	: pages 17 - 18 - 20 - 23 - 41 - 42

Chartre du Global Compact

Principe 1-2	: pages 16 - 17 - 18 - 19 - 20 - 21
Principe 3	: pages 22 - 23 - 24 - 25
Principe 4	: pages 22 - 25
Principe 5	: pages 22 - 23
Principe 6	: pages 22 - 23 - 24 - 25 - 26 - 27
Principe 7-8-9	: pages 28 - 29 - 30 - 31 - 32 - 33 - 34 - 35 - 36 - 37 - 38 - 39
Principe 10	: pages 40 - 41 - 42